sécurité des piétons sera assurée depuis le Carrefour des Moisseaux jusqu'au Carrefour de la Route Sous Les Côtes.

Le Conseil Municipal remercie les propriétaires, les familles Vénippé et Paléni qui permettront la réalisation de ce projet.

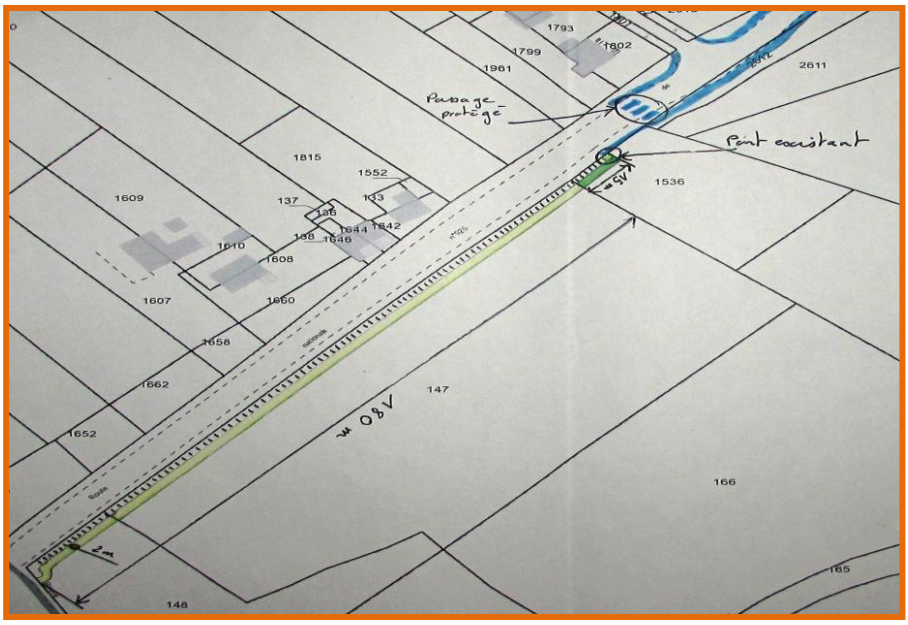

Enfin, l'année 2021 verra la réalisation du projet du Chemin des Bonvin.

Ces travaux doivent permettre l'accès à tout un ensemble de maisons : 7 propriétaires et riverains au total. Des projets de construction sur deux des parcelles, les difficultés de circulation sur le secteur particulièrement lors de chutes de neige, l'établissement d'une raquette de retournement (pompiers et déneigement) et la création d'un accès conforme aux parcelles constructibles : tout ceci nous a conduit à repenser la voirie sur le secteur. Cela conduira après échange ou cession gracieuse de fractions des parcelles concernées, à une restructuration du Chemin des Bonvin (voie communale) et une reprise intégrale des réseaux secs, de l'éclairage public, de la borne incendie, de l'adduction d'eau potable et d'une partie de l'assainissement afin de satisfaire aux règles de notre P.L.U. ainsi qu'à la réglementation générale.
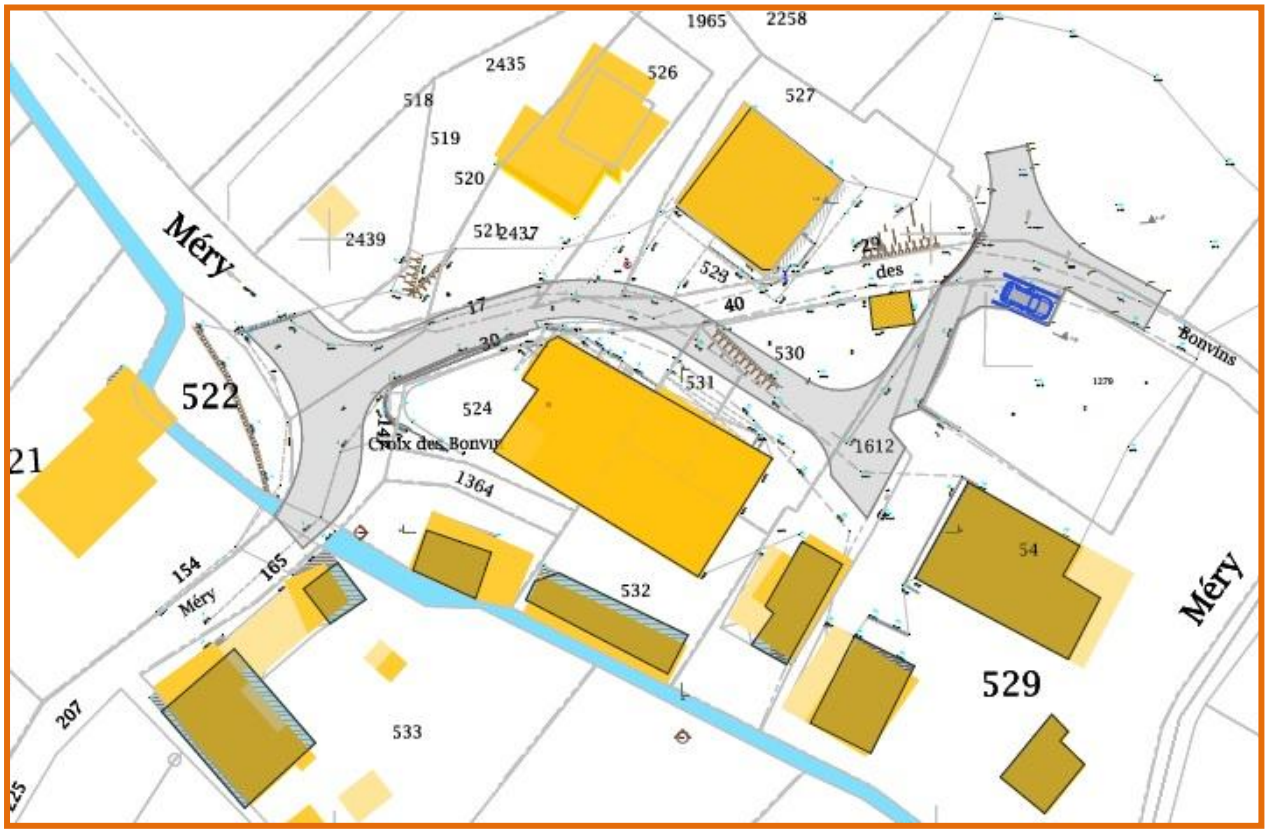
Jean-Marc SOULIÉ et Yannick LOPEZ.